

Le développement de l'offre locative

Identifier les freins à la production de logements locatifs sociaux

ISTRES-OUEST-PROVENCE

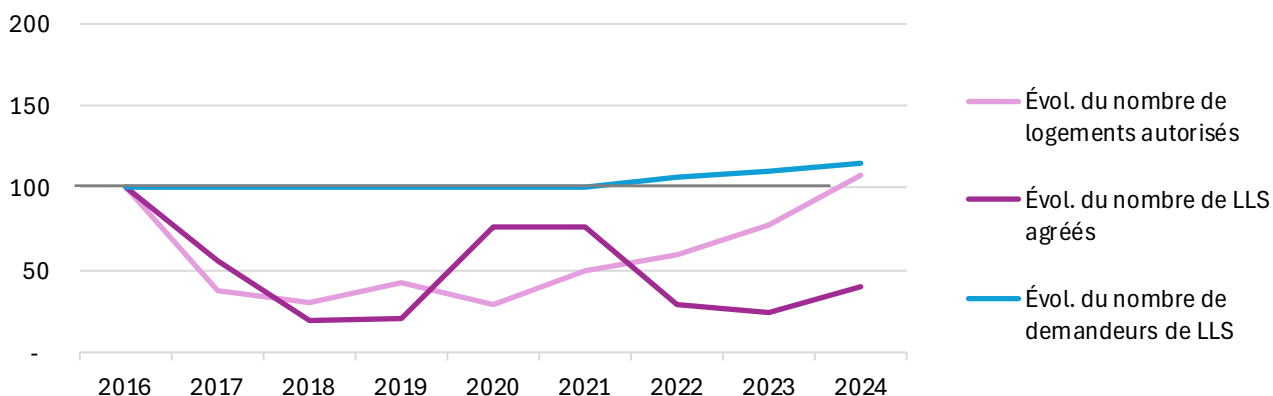
Le besoin – pourquoi construire du logement social dans le territoire ?



1 045 logements autorisés en moyenne par an dans le territoire depuis 2021 (**+46%** par rapport à la moyenne annuelle 2011-2019), dont...
... **175 logements locatifs sociaux** agréés en moyenne par an depuis 2021 (**-14%** par rapport à la moyenne annuelle 2010-2019)...

+ 830 demandeurs supplémentaires de logements locatifs sociaux en moyenne par an depuis 2021 dans le territoire

Évolution depuis 2016 (en base 100 à 2016) du nombre de logements autorisés, du nombre de logements locatifs sociaux (LLS) agréés et du nombre de ménages en attente de logement locatif social (LLS) dans le territoire Istres-Ouest-Provence



Au rythme actuel de progression du parc social et du nombre de ménages demandeurs de logement social, il manque chaque année **environ 655** logements locatifs sociaux dans le territoire.

Cependant, le rythme de la construction résidentielle dans le territoire est tel qu'il pourrait absorber la totalité de la demande si **80%** de cette construction était dédiée au logement locatif social.

Le constat – quelle dynamique pour les autorisations de construire du logement social dans le territoire ?



540 permis autorisés dans le territoire depuis 2021...

... dont **5,6%** contiennent des logements locatifs sociaux*

(en hausse de **+4,5 points** par rapport à la moyenne annuelle 2013-2019)

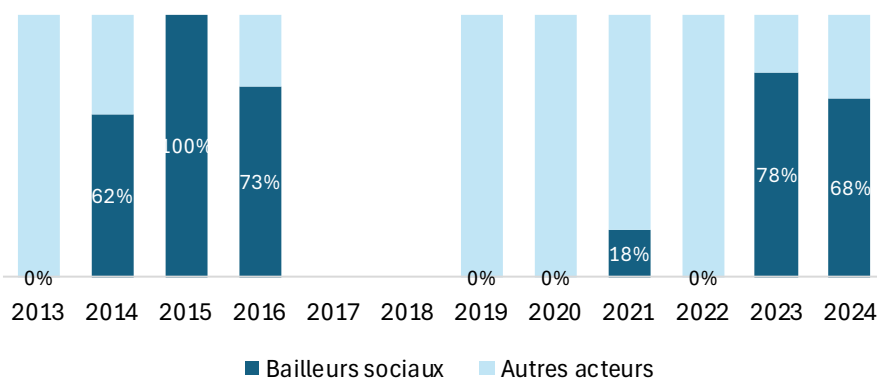
*Tels que déclaré par le porteur de projet lors du dépôt de permis ; il s'agit donc d'un chiffre à minima, cette information n'étant pas toujours parfaitement renseignée

Les permis autorisés comprenant des logements locatifs sociaux ont quasiment triplé entre les périodes 2013-2019 et 2021-2024

56% des logements locatifs sociaux autorisés dans le territoire depuis 2021 sont portés en maîtrise d'ouvrage directe par les bailleurs sociaux...

...soit **-14 points** par rapport à la moyenne 2013-2019

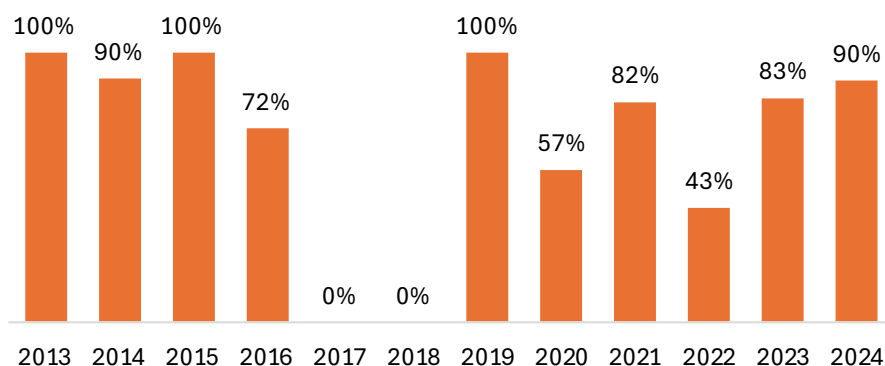
Proportion** de logements locatifs sociaux autorisés portés en maîtrise d'ouvrage directe par les bailleurs sociaux et par d'autres acteurs (promoteurs, collectivités, etc.) dans le territoire Istres-Ouest-Provence



75% de logements locatifs sociaux en moyenne par permis autorisé dans le territoire depuis 2021**...

...en hausse de **+8 points** par rapport à la moyenne annuelle 2013-2019

Proportion moyenne** de logements locatifs sociaux par permis autorisé dans le territoire Istres-Ouest-Provence



**Parmi les permis contenant au moins un logement locatif social

Le constat – quelle dynamique pour les autorisations de construire du logement social dans le territoire ?

En résumé

Si le nombre de logements et de permis autorisés a nettement diminué entre les périodes 2013-2019 et 2021-2024 dans la métropole Aix-Marseille-Provence, ce n'est pas le cas dans le territoire Istres-Ouest-Provence, où les autorisations de logements ont au contraire nettement augmenté (même si le nombre de permis autorisés est bien en recul).

En revanche, les agréments accordés de logements sociaux se sont bel et bien réduits dans le territoire Istres-Ouest-Provence, à l'image de ce que l'on observe sur l'ensemble de la métropole Aix-Marseille-Provence, accentuant la tension dans le territoire alors que le nombre de demandeurs de logements sociaux ne cesse d'augmenter.

Paradoxalement, sur la même période, le nombre de permis comprenant des logements locatifs sociaux a progressé sur l'ensemble de la métropole Aix-Marseille-Provence. Ils ont même quasiment triplé dans le territoire Istres-Ouest-Provence. De plus, et contrairement à ce que l'on observe à l'échelle de la métropole Aix-Marseille-Provence, ces permis contiennent en moyenne plus de logements locatifs sociaux qu'il y a une dizaine d'années dans le territoire Istres-Ouest-Provence (même si ces derniers sont moins portés par les bailleurs en maîtrise d'ouvrage directe). De fait, à contre-courant de la tendance de la métropole, la construction de logements locatifs sociaux semble plus concentrée dans le territoire Istres-Ouest-Provence : les permis autorisés entre 2021 et 2024 possèdent en moyenne 75% de logements locatifs sociaux (*hors permis de construire sans logements locatifs sociaux prévus*), contre une proportion à 67% entre 2013 et 2019 et à 63% dans la métropole Aix-Marseille-Provence.

Dans le territoire Istres-Ouest-Provence, où la construction résidentielle est dynamique, les logements locatifs ont donc du mal à suivre le rythme, même si les demandes d'autorisations de construire du logement social progressent, avec plus de programmes dédiés au logement locatif social.

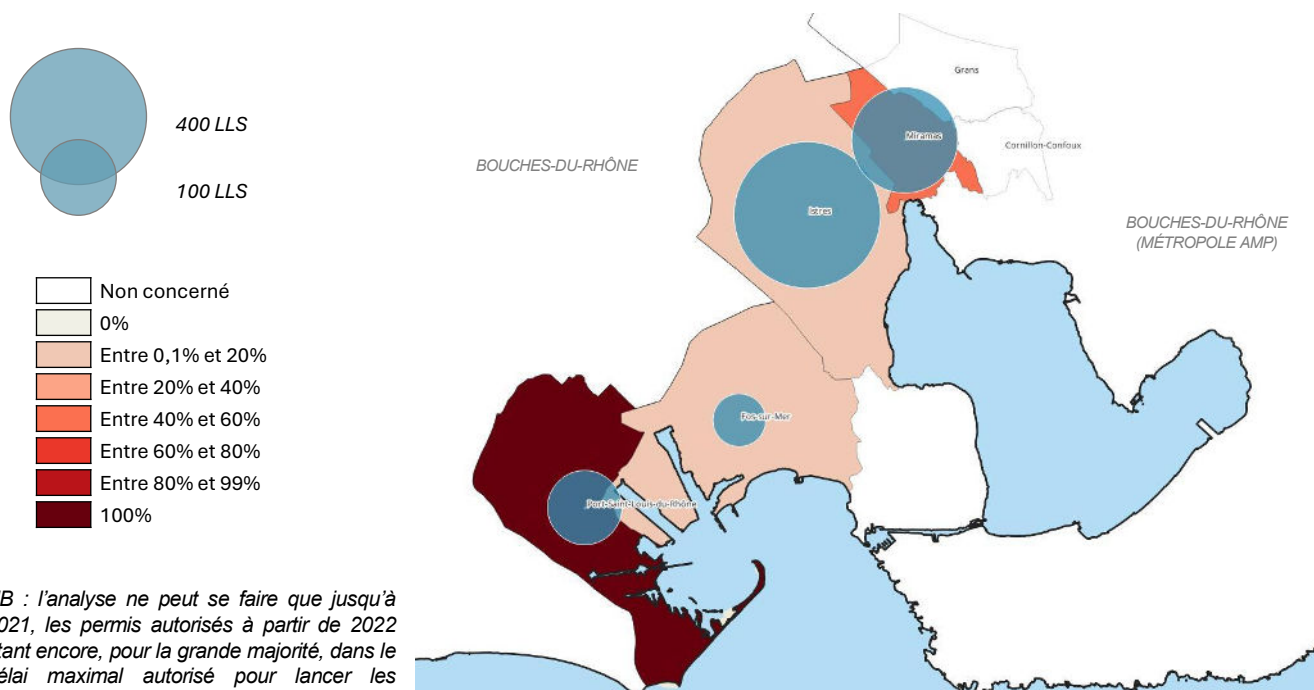
Les freins à la production de logements locatifs sociaux



210 logements locatifs sociaux autorisés entre 2013 et 2021 dans le territoire ont été annulés ou sont toujours en attente de validation pour la construction

...soit **30%** des logements locatifs sociaux autorisés entre 2013 et 2021

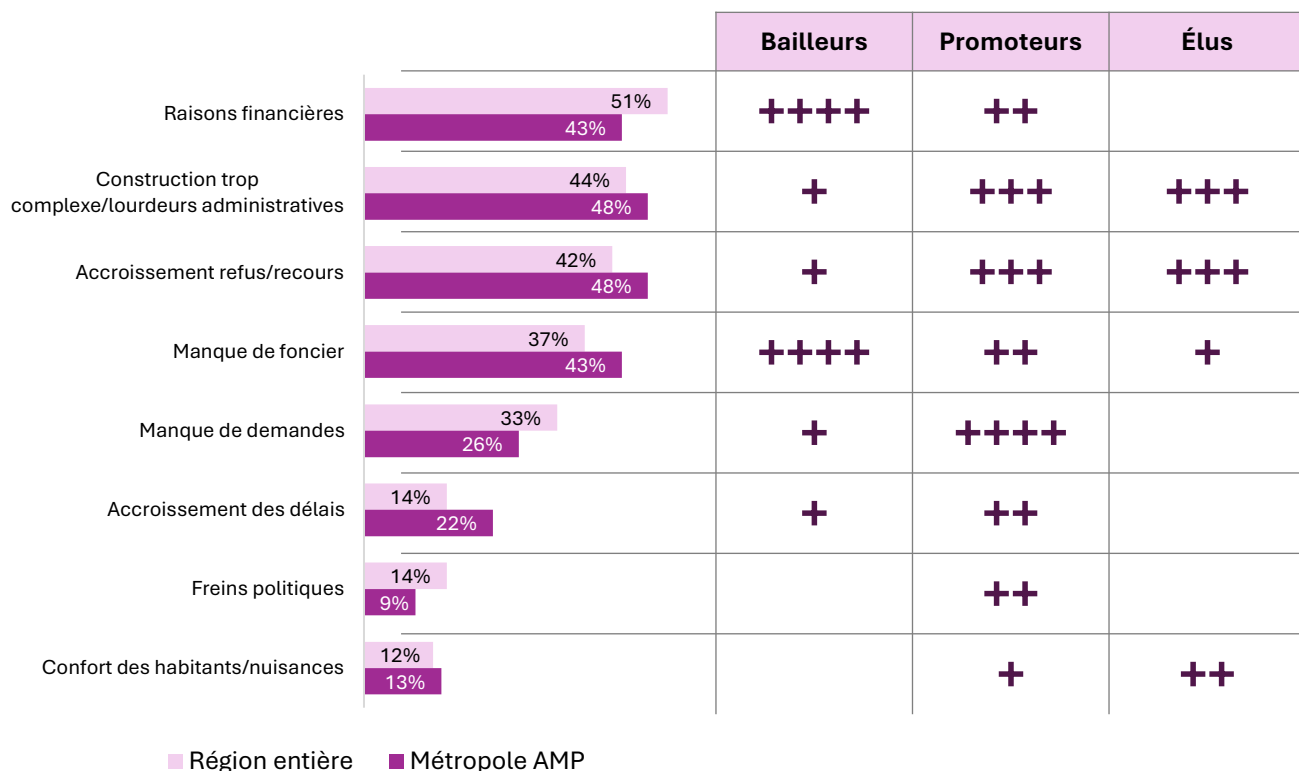
Nombre de logement locatifs sociaux autorisés entre 2013 et 2021 et proportion de ces logements annulés ou encore en attente de construction dans les communes du territoire Istres-Ouest-Provence



Quels sont les freins et leviers à la production de logements d'après les acteurs économiques régionaux ?

? « Quels sont les principaux **freins** pointés par les acteurs de la Construction à la production de logements dans les territoires ? »

En pourcentage de réponses



Sur l'ensemble de la région, les principaux freins à la construction de logements sont, d'après les acteurs économiques régionaux, d'ordre financier (51% des répondants) et administratifs (44% des répondants pointent une construction devenue trop complexe avec trop de lourdeurs administratives, et 42% accusent un accroissement des recours et des refus). Le manque de foncier disponible est également une cause à prendre en considération.

i À noter que dans la métropole Aix-Marseille-Provence, ce sont les items « **Construction trop complexes/lourdeurs administratives** » et « **Accroissement des refus/recours** » qui sont les plus cités. Les **freins financiers** n'arrivent qu'en 3^{ème} position, à égalité avec le **manque de foncier disponible**.

Quels sont les freins et leviers à la production de logements d'après les acteurs économiques régionaux ?



« Comment les bailleurs sociaux expliquent le recul des agréments ? »

- **82%** l'expliquent par un **manque de moyens financiers** (diminution de leurs capacités financières et/ou construction devenue trop coûteuse)
- **60%** par un **manque de foncier**

Une construction devenue trop complexe, l'accroissement des recours de la part des riverains ou l'accroissement des délais d'instruction sont cités de manière plus marginale.

« Est-ce que les promoteurs ressentent un recul de l'achat de logements neufs de la part des bailleurs sociaux ? »



Pas de tendance significative

Les répondants sont autant à répondre « oui » que « non »

Parmi ceux qui répondent « oui », **la moitié** l'explique par une **moindre capacité financière des bailleurs** et par une **prudence accrue de la part de ces derniers**.

Le manque de logements neufs disponibles en VEFA où le moindre recours à la VEFA de la part des bailleurs pour préférer la maîtrise d'ouvrage directe ne sont que très peu cités.



« Est-ce que les promoteurs renoncent plus souvent ces deux dernières années à déposer des permis et lancer de nouveaux projets ? »



Plutôt « oui »

63% des répondants ont répondu « oui »

Parmi ceux qui répondent « oui »

- **75%** le font car il n'y a selon eux **plus assez d'acheteurs**
- **66%** l'expliquent par **un accroissement des refus de la part des services instructeurs** et/ou **un accroissement des recours de la part des riverains**
- **66%** l'expliquent par une construction devenue **trop chère**
- **50%** citent **une construction devenue trop complexe**

Le sentiment d'un accroissement des délais d'instruction rendant à terme le projet plus viable, tout comme le manque de foncier, sont cités par **un tiers** des répondants.

« Est-ce que les élus sont plus nombreux à refuser une opération immobilière contenant du logement social ? »



Plutôt « oui »

67% des répondants ont répondu « oui »

Parmi ceux qui répondent « oui »

70% l'expliquent par des **normes constructives non respectées**

40% indiquent un **accroissement des recours de la part de leurs administrés**

Quels sont les freins et leviers à la production de logements d'après les acteurs économiques régionaux ?

? « Comment les acteurs de la Construction expliquent l'accroissement des recours/refus ainsi que l'allongement des délais d'instruction ? »

Sur cet aspect, les bailleurs sociaux pointent surtout la **mauvaise publicité** des logements sociaux dans les territoires ainsi qu'un **rejet de la bétonisation**.

Quelques verbatims de bailleurs sociaux ayant déposé des permis dans la métropole Aix-Marseille-Provence

“ Les riverains voient toujours "d'un mauvais œil" la construction de LLS et font donc des recours contre les PC ce qui rend très difficile la sortie des opérations. ”

Le manque d'explications auprès des riverains pour les recours et concernant les délais d'instructions, engorgement des demandes et trop d'interlocuteurs pendant la période d'instruction. ”

Ces deux items sont également cités par les élus, qui insistent également sur la « **perte** » de **confort** qu'implique la construction de nouveaux logements (sociaux ou non) chez leurs administrés.

Quelques verbatims d'élus de la métropole Aix-Marseille-Provence

“ Vue gênante, voiries trop étroites, flux de véhicules trop importants, hauteur trop importante, etc. ”

“ La raison de fond, c'est que mes administrés ne veulent pas de logements sociaux ”

“ Mauvaise image des logements sociaux ”

Les promoteurs quant à eux sont nombreux à dénoncer une **mauvaise volonté politique**, ainsi que des **démarches administratives devenues trop lourdes** (contraintes également prononcées par certains élus, qui indiquent parfois refuser des demandes car des erreurs apparaissent sur quelques dossiers). Le rejet de la bétonisation et de la construction est également pointé du doigt par certains promoteurs.

Quelques verbatims de promoteurs ayant déposé des permis dans la métropole Aix-Marseille-Provence

“ Forte réticence des villes à délivrer les permis de construire pour des raisons électorales. ”

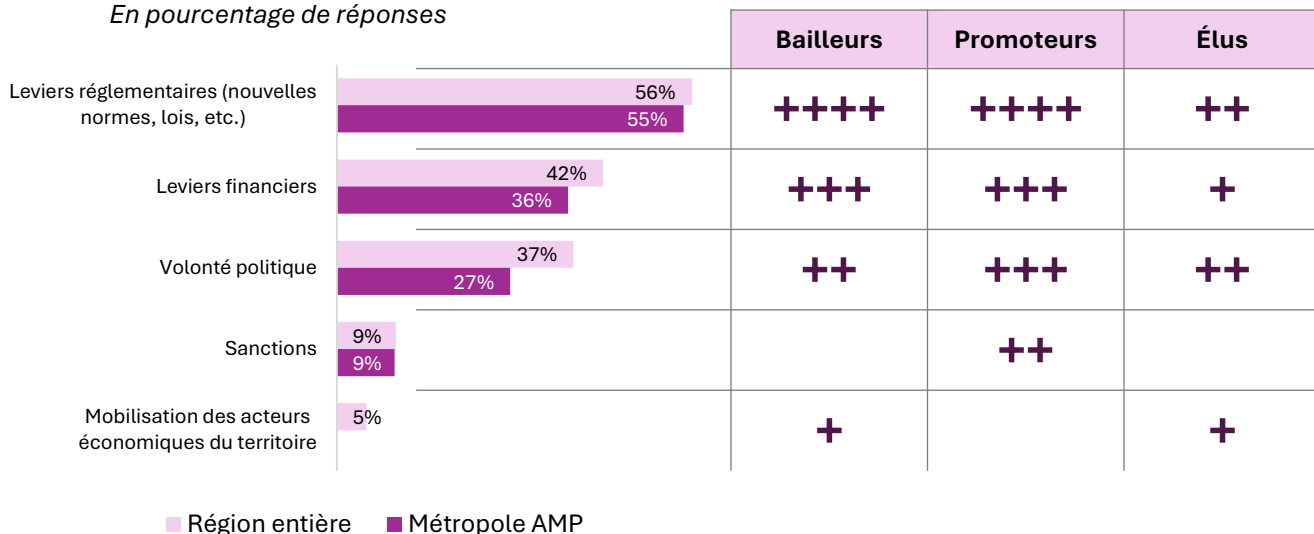
“ Pour les délais, trop de lourdeur administrative et demande des services instructeurs qui vont au delà du cadre légal. Pour les recours, proximité des habitations notamment dans les centres urbains + moyen d'obtenir une indemnité financière. ”

Quels sont les freins et leviers à la production de logements d'après les acteurs économiques régionaux ?



« Quels sont les principaux **leviers** à activer pour améliorer la production de logements sociaux selon les acteurs de la Construction ? »

En pourcentage de réponses



Sur l'ensemble de la région comme à l'échelle de la métropole, le principal levier à activer reste **réglementaire**, avec la mise en place de nouvelles lois/normes/réglementations ou, en écho avec les freins identifiés, **simplifier les démarches administratives permettant de débloquer les chantiers**. Les leviers financiers (plus d'aides de la part de l'État notamment, demande également formulée par les élus locaux) représentent un deuxième levier potentiel, devant la volonté politique.

Quelques verbatims de bailleurs sociaux ayant déposé des permis dans la métropole Aix-Marseille-Provence

“ Mettre en place un système interdisant aux maires de ne pas appliquer leur propre PLU (par exemple quand les maires imposent du R+2 alors que le PLU autorise du R+4) ”

Fléchage de fonciers vers du LLS

Quelques verbatims de promoteurs ayant déposé des permis dans la métropole Aix-Marseille-Provence

“ Pourquoi pas une instruction et une délivrance des permis directement par les préfectures, afin d'éviter les arbitrages souvent trop politiques et dans l'instant présent. ”

Il faudrait des jours entiers pour dire la difficulté que le secteur rencontre. Accroissement des normes, hausses des taux, suppressions du PINEL etc...

Quelques verbatims d'élus de la métropole Aix-Marseille-Provence

“ Remettre en place les crédits d'impôt pour les investisseurs, revoir les sanctions pour les recours abusifs ”

Travail sur la rétention foncière de certains propriétaires

Quels sont les freins et leviers à la production de logements d'après les acteurs économiques régionaux ?

En résumé

Globalement, même si la mauvaise image des logements sociaux est parfois citée par quelques bailleurs ou élus, les principaux freins à la production de logements résident avant tout dans le manque de ressources financières et foncières, ainsi que dans des réglementations devenues trop lourdes, plus que dans une « désaffectation irrationnelle » pour le logement social ; le recul de la production de logements sociaux est donc essentiellement une conséquence de la crise plus globale de la construction neuve.

Les principaux leviers à activer pour « booster » la production de logements sociaux dans les territoires sont donc principalement réglementaires et politiques (demandes portées par tous les acteurs) afin de, premièrement, faire respecter la loi SRU, et deuxièmement, encourager la construction de logements neufs par des incitations fiscales/réglementaires, des aides financières ou en réduisant les normes et démarches administratives. Certains poussent même à sanctionner plus durement la non-construction.



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
CERC
— FILIÈRE CONSTRUCTION —

CERC Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tél. : 04-88-22-66-50
Mail : cerc.paca@gmail.com
www.cerc-paca.fr



**Association régionale
pour l'habitat social**

Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse